

étude de droit apres un bac pro

Par **chn**, le **14/01/2021** à **19:56**

Bonjour,

Je suis en seconde pro commerce et je me demander si apres avoir passée mon bac je pouvais faire des études de droit et si oui comment procéder es ce que je doit refaire un bac mais général, passé un diplôme de droit ou aller en université ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/01/2021** à **08:45**

Bonjour et Meilleurs vœux.

Normalement avec votre bac pro, vous pourriez directement vois inscrire à l'Université via Parcoursup.

Après, certains bacheliers pro préfèrent d'abord faire une capacité en droit, histoire de se réhabituer aux cours.

A vous de voir ce qui vous semble le plus pertinent